

JUIN 2026 – PORT-VALAIS.CH

LE 1897

vosre journal communal

ASSEMBLÉE PRIMAIRE
16 JUIN 2026 – 20H

SALLE TAUREDUNUM – LÈS ÉVOUETTES



Commune
de Port-Valais

73

GASTROVERT

Le geste
écologique et
économique

PASSEPORT VACANCES

30 ans
au service
de la jeunesse

TOURISME

Patrimoine
et
découverte

SOMMAIRE

COMPTES 2025	4
L'ESPRESSO	8
SOCIÉTÉS LOCALES	9
ÉNERGIE	10
ENVIRONNEMENT	12
TOURISME	14
GÉNÉRATIONS	18
ACTIVITÉS	19
LA VIE D'ICI	20
LE VISAGE DU 1897	22
BIBLIOTHÈQUE	24
ACHL	25

CONVOCAATION ASSEMBLÉE PRIMAIRE

MARDI 16 JUIN 2026 – 20H
SALLE TAUREDUNUM
LES ÉVOUETTES

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de séance
2. Nomination des scrutateurs-riche-s
3. Procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025
(selon les dispositions du RCO art. 10)
4. Comptes 2025
 - a. Présentation des comptes
 - b. Rapport de la fiduciaire
 - c. Approbation des comptes
5. Divers

Selon les dispositions légales, les comptes de l'exercice 2025 sont soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée primaire. Ils sont déposés au Greffe communal où chaque citoyen-ne a la possibilité de les consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Ils peuvent également être téléchargés sur le site internet www.port-valais.ch.

Le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 9 décembre 2025 est également consultable au Greffe communal.

Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.



LA COMMUNE, C'EST NOUS

On parle souvent de « la Commune » comme d'une entité à part. La Commune décide, construit, interdit, tarde, organise. Comme si elle existait quelque part à côté de nous, avec ses propres logiques, parfois utiles, parfois agaçantes. Pourtant, le mot lui-même dit l'inverse : Commune, commun. Ce que nous partageons. Ce que nous construisons ensemble.

Après dix-huit mois au sein de l'exécutif communal, c'est peut-être ce qui m'a le plus marqué : la Commune n'est pas « eux ». La Commune, c'est nous. Elle est dans l'eau propre qui arrive au robinet, dans celle qui repart vers la STEP, dans la route entretenue, le trottoir déneigé, la place de jeux contrôlée, l'accueil des enfants, l'éclairage public, les déchets collectés, les espaces verts soignés. Une grande partie de ce travail ne se voit presque pas. Et c'est souvent bon signe. Quand tout fonctionne, cela paraît normal.

Mais rien de tout cela ne va de soi. Derrière ces évidences du quotidien, il y a des équipes, des métiers, des budgets, des choix, des priorités. Il y a surtout une idée simple et forte : nous mettons en commun une partie de nos moyens pour organiser une vie collective de qualité, ici, à Port-Valais.

C'est une chance. Dans un monde où beaucoup de décisions semblent prises loin des citoyen-ne-s, nous bénéficions encore d'une gestion proche, concrète, humaine. Nous pouvons croiser nos élu-e-s, parler à l'Administration, interpellier un service, participer à une assemblée, nous engager dans une société locale ou une association. Nous pouvons ne pas être d'accord, poser des questions, proposer des idées. La Commune n'est pas un pouvoir lointain : elle est à portée de voix.

Cette proximité ne rend pas tout simple. Vivre ensemble, ce n'est pas additionner des souhaits individuels. C'est chercher un équilibre entre des attentes parfois différentes : l'enfant qui va à l'école, l'ainé-e qui marche sur le trottoir, l'entreprise qui a besoin d'accès fiables, la famille qui cherche une place d'accueil, les voisin-e-s qui souhaitent du calme, les générations futures qui hériteront de nos choix.

Bien sûr, tout n'est pas parfait. Une Commune est faite d'êtres humains, donc d'imperfections, de contraintes et de choses à améliorer. Mais elle est aussi faite de travail, d'engagement et d'un attachement profond à notre territoire.

Depuis que j'ai la chance de servir Port-Valais au sein de l'exécutif, je vois notre Commune autrement. Je vois davantage ce qui nous relie, ce qui nous porte, ce qui demande soin et responsabilité. Et malgré les difficultés, les critiques parfois nécessaires et les décisions rarement simples, je ressens surtout une chose : une profonde reconnaissance pour cette vie commune que nous construisons ici, ensemble.

Parce qu'au fond, la Commune, c'est nous.

Tulipan Zollinger
Conseiller municipal

COMPTES 2025

COMMENTAIRES

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes du 5 février 2004, le Conseil municipal a le plaisir de vous soumettre les comptes 2025.

Celui-ci les a approuvés lors de la séance du 19 mai 2025. Ils seront présentés et soumis à votre approbation lors de l'Assemblée primaire du 16 juin 2026.

L'exercice 2025 se clôt sur un excellent résultat, offrant une base solide pour la réalisation des objectifs et des projets du Conseil municipal.

L'excédent de revenus atteint CHF 483'999.-, alors qu'une perte de CHF 651'667.- avait été budgétée. Ce résultat nous a permis d'augmenter le fonds de réserve de politique budgétaire de CHF 1'600'000.-, pour atteindre CHF 7'256'963.- au bilan. Ce fonds de réserve vise à compenser des charges de fonctionnement exceptionnelles, ainsi que celles liées aux investissements prévus dans la feuille de route présentée à la population en septembre dernier.

La marge d'autofinancement s'élève à CHF 3'801'501.-, contre CHF 1'089'398.- mis au budget, permettant de couvrir largement les CHF 1'265'245.- d'investissements nets réalisés, sans devoir recourir à un endettement supplémentaire.

Cet excédent de revenus renforce la trésorerie communale, qui s'élève à CHF 6'241'196.-, et augmente la fortune nette par habitant.e à CHF 1'145.- (contre +CHF 597.- p.h. en 2024). Le taux d'autofinancement atteint 14,75% en 2025, contre 20,29% en 2024.

Avec une fortune nette s'élevant à CHF 11'472'924.- et un fonds de réserve de politique budgétaire atteignant CHF 7'256'963.-, la Commune est en mesure de faire face à ses engagements futurs.

ANALYSE DES PRINCIPAUX ÉCARTS

Dans l'analyse des comptes 2025, les variations suivantes par rapport au budget 2025 et aux comptes 2024 sont à relever.

LES CHARGES DU PERSONNEL

La masse salariale 2025 s'élève à CHF 6'502'495.-, soit une diminution de CHF 99'260.- par rapport au budget et une augmentation de CHF 86'095.- par rapport aux comptes 2024. Un poste important, représentant environ 22% des charges et qui n'a cessé d'augmenter, principalement en lien avec le développement des unités d'accueil, qui ont atteint leur capacité maximale en 2025. Les mesures de réorganisation prises, ainsi que les nouveaux statuts du personnel entrés en vigueur en avril 2026, nous permettront de maîtriser l'évolution de ces coûts au cours des prochaines années.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le coût de fonctionnement de l'Administration générale s'élève à CHF 2'010'958.-, diminuant de CHF 258'737.- par rapport au budget et de CHF 343'127.- par rapport aux comptes 2024. La masse salariale augmente de CHF 127'589.- par rapport aux comptes 2024.

Le remboursement de certaines assurances, dont l'assurance perte de gain (APG), réduit le coût de fonctionnement de CHF 185'505.- par rapport aux comptes 2024.

Les coûts du service informatique diminuent de CHF 66'358.- par rapport aux comptes 2024, après la mise en service du nouveau système informatique et la migration des données.

La participation au service administratif de l'Association des Communes du Haut-Lac diminue de CHF 28'050.- par rapport aux comptes 2024.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

La participation aux coûts de fonctionnement de la Police Intercommunale du Haut-Lac (PIHL) diminue par rapport au budget de CHF 40'724.-, s'élevant à CHF 574'186.-. Le budget prévoyait en effet une augmentation de la masse salariale supérieure à l'engagement effectivement réalisé.

Les amendes de parcage augmentent de CHF 136'782.- par rapport au budget, pour atteindre CHF 336'782.-.

La participation au Centre de secours et incendie (CSI) diminue de CHF 152'088.- en raison du report de l'engagement des responsables sécurité AEAI, reportant cette dépense d'une année.

ENSEIGNEMENT

La participation payée au canton pour le personnel enseignant augmente de CHF 196'662.- par rapport au budget, pour atteindre CHF 1'466'652.-. Les charges liées à la Direction intercommunale des écoles diminuent de CHF 36'620.- par rapport au budget, à la suite de la réorganisation de la Direction des écoles du Haut-Lac et du Cycle d'orientation.

La participation au Cycle d'orientation diminue de CHF 81'676.- par rapport au budget, pour atteindre CHF 494'554, en raison du report de l'acquisition des tableaux interactifs.

SANTÉ ET SOCIAL

La participation au centre médico-social (CMS) augmente de CHF 131'358.- par rapport aux comptes 2024, pour atteindre CHF 399'512.-.

PRESTATIONS AUX FAMILLES

Le coût de fonctionnement net des unités d'accueil atteint CHF 1'078'822.-, respectant ainsi le budget, en légère augmentation de CHF 12'397.-. La nouvelle structure d'accueil avait été inaugurée en avril 2021, avec la volonté d'adapter les services à la demande toujours croissante et aux exigences de plus en plus élevées dans ce domaine. Le développement de ce service a généré une augmentation du coût de CHF 535'272.- depuis son inauguration, nécessitant l'engagement de l'équivalent de 27 collaborateur.rice.s à temps plein.

TRAFIC

Les recettes générées par les parkings augmentent de CHF 26'905.- par rapport au budget, pour atteindre CHF 688'324.-, reflétant la forte activité touristique sur la Commune. Ces recettes devraient régresser au cours des prochaines années en raison de la diminution du nombre de places de parc disponibles. Les parkings permettent de réaliser un excédent de recettes de CHF 386'405.-. Le coût des navettes reliant le parking Belossy aux sites touristiques s'élève à CHF 92'114.-, avec une fréquentation de 60'000 personnes en 2025.

PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

L'approvisionnement en eau a généré un gain de CHF 85'099.-, en augmentation de CHF 7'098.- par rapport aux comptes 2024, augmentant le gain reporté au bilan à CHF 85'571.-.

L'assainissement des eaux usées réalise pour la première fois un gain de CHF 114'592.-, contre une perte de CHF 57'403.- en 2024.-. Cette amélioration s'explique principalement par l'application du nouveau règlement sur les eaux usées, effectuée en deux étapes, soit en 2022 et 2024. L'augmentation du tarif d'épuration avait été compensée par la diminution du coefficient d'impôt de 1,15 à 1,10 en 2024. Les finances cantonales nous avaient par ailleurs permis d'amortir la perte reportée de CHF 1'768'544.- dans un contexte de résultats excellents et en raison de l'application récente du nouveau règlement. Le gain reporté au bilan s'élève à CHF 114'592.-. Le projet de STEP intercommunale progresse et les frais d'études s'élevant à CHF 71'100.- ont été intégrés dans le résultat.

Le traitement des déchets réalise un gain de CHF 143'723.- en augmentation de CHF 46'281.- par rapport aux comptes 2024. Cette augmentation s'explique principalement par la diminution des frais d'incinération facturés par Satom SA, soit CHF 74'131.- de moins qu'en 2024. Le bénéfice vient en augmentation du gain reporté, qui s'élève à CHF 726'658.- au bilan.

ÉCONOMIE PUBLIQUE

Le coût de fonctionnement net de l'Office du tourisme s'élève à CHF 304'633.-, en diminution de CHF 31'042.- par rapport aux comptes 2024. Avec l'application du nouveau règlement sur les taxes de séjour et d'hébergement, en vigueur depuis 2023, les taxes de séjour ont progressé pour atteindre CHF 261'220.- et les taxes d'hébergement CHF 53'759.-. Ces taxes contribuent uniquement à financer l'exploitation du service d'information et de réservation, l'animation locale ainsi que la création et l'exploitation d'installations touristiques, et ne doivent pas générer d'excédents.

FINANCES ET IMPÔTS

L'impôt sur le revenu des personnes physiques s'élève à CHF 8'273'356.-, en diminution de CHF 1'386'418.- par rapport aux comptes 2024, qui incluait un report conséquent des années précédentes en raison de retards de taxation au niveau cantonal.

L'impôt sur la fortune des personnes physiques diminue de CHF 598'648.- par rapport aux comptes 2024, pour atteindre CHF 1'326'840.-.

L'impôt complémentaire lié à l'imposition du 2^e pilier de prévoyance augmente de CHF 1'812'421.- par rapport aux comptes 2024, pour atteindre CHF 2'447'130.-.

L'impôt à la source, qui concerne principalement les revenus des personnes titulaires d'un permis B et les frontaliers, augmente de CHF 211'316.- par rapport aux comptes 2024.

L'impôt sur les gains immobiliers, qui reflète l'appréciation des biens immobiliers sur notre territoire et la forte activité dans ce secteur, augmente de CHF 254'789.-.

L'impôt sur le bénéfice des sociétés augmente de CHF 422'157.- par rapport à l'année précédente, pour atteindre CHF 692'364.-.

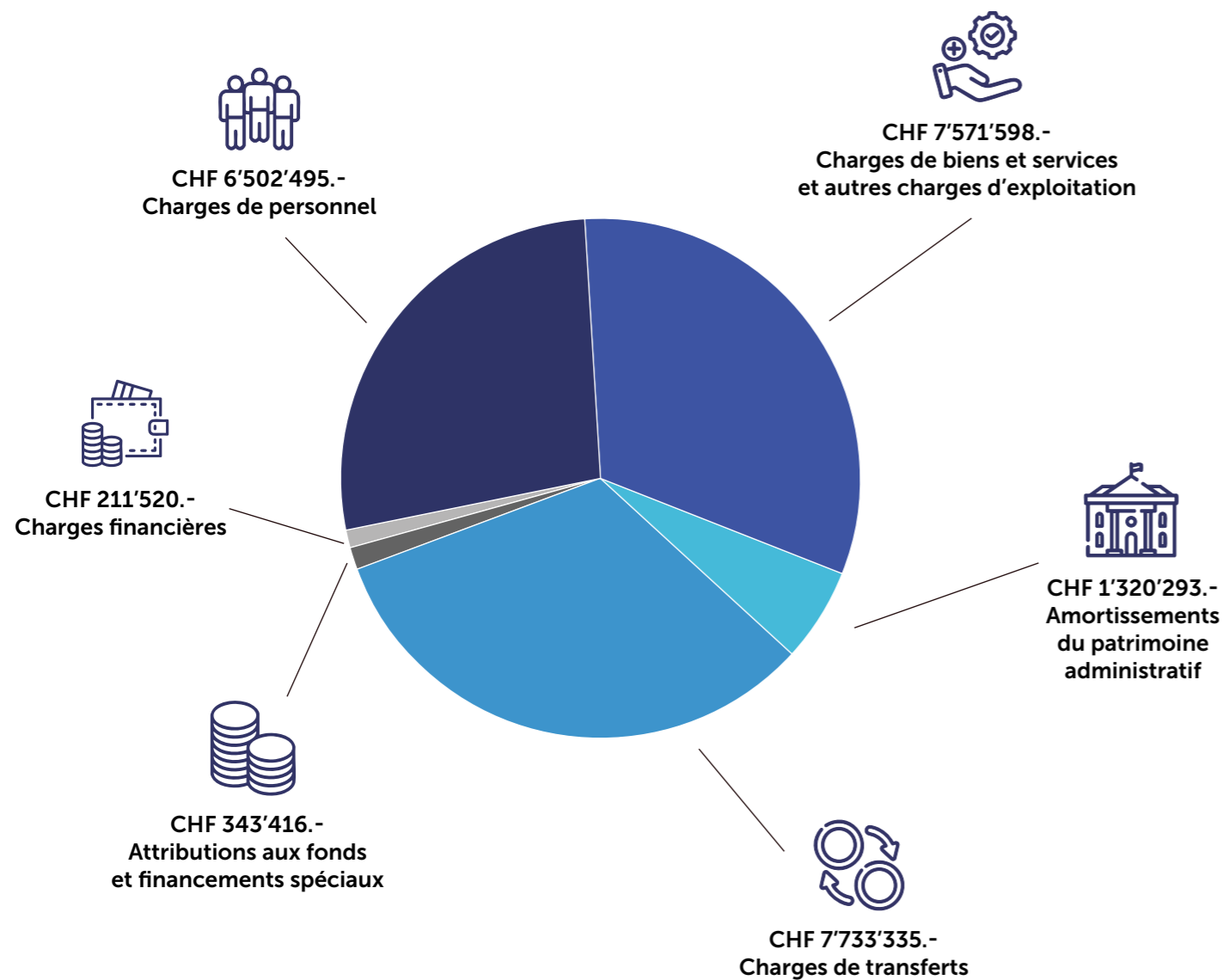
CONCLUSION

Le résultat 2025 est encourageant et témoigne de la solidité financière de notre Commune. Il convient toutefois de garder une certaine prudence, compte tenu du caractère exceptionnel et difficilement prévisible de certaines recettes, ainsi que de la progression soutenue des charges qui nous sont imposées. Les dépenses liées à la sécurité, à la formation, aux infrastructures, ainsi qu'au domaine social continueront très probablement d'augmenter au cours des prochaines années. Cette évolution nous amènera inévitablement à mener une réflexion approfondie sur notre politique fiscale et sur les priorités à définir en matière d'investissements, afin de préserver durablement le développement de notre territoire et nos finances communales.

Patrick Ueberschaer

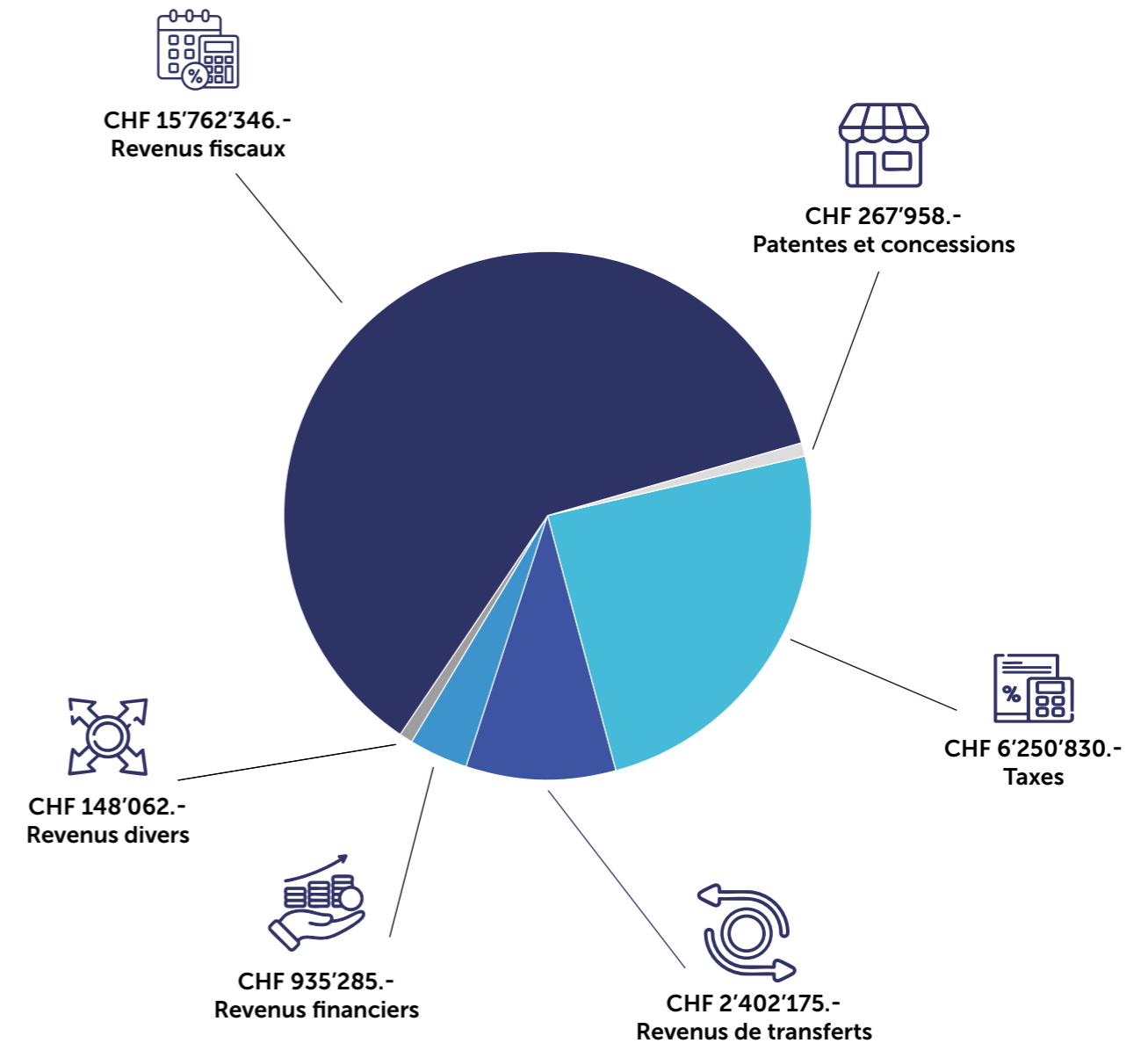
CHARGES COMPTE DE RÉSULTAT SELON LES NATURES

Les charges communales poursuivent leur progression, principalement dans les domaines du personnel, de la formation, de la sécurité et du social. Plusieurs diminutions de charges et reports de dépenses ont toutefois permis de limiter l'impact sur le résultat de l'exercice, tout en maintenant les prestations offertes à la population.



REVENUS COMPTE DE RÉSULTAT SELON LES NATURES

L'exercice 2025 se caractérise par une progression importante des revenus, portée notamment par des recettes fiscales extraordinaires, l'augmentation des impôts sur les sociétés, des gains immobiliers et des recettes liées à l'activité touristique. Ces revenus ont permis de renforcer la marge d'autofinancement et la trésorerie communale.



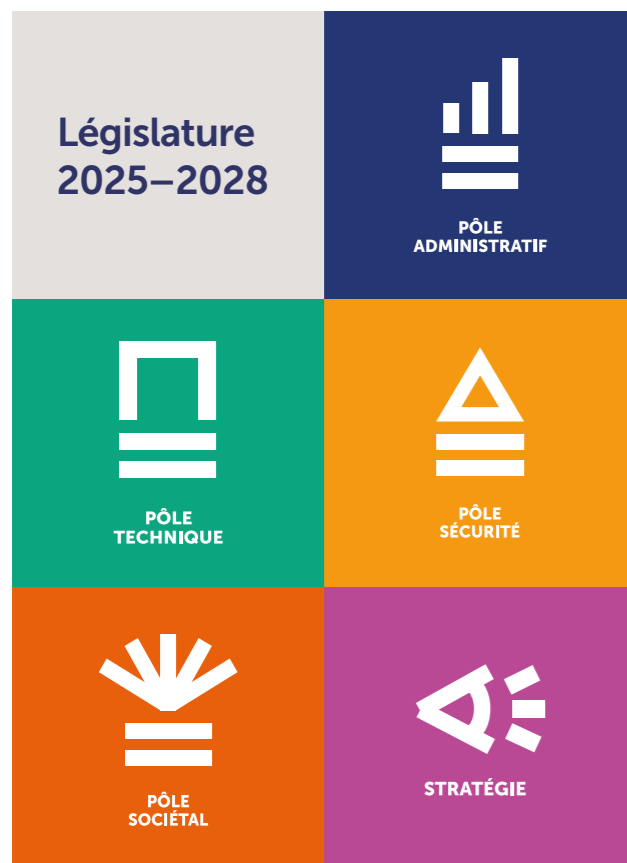
INVESTISSEMENTS

Le budget d'investissement 2025 s'élevait à CHF 2'008'645.-, dont une partie n'a pas été réalisée en raison du report de certains projets. Les investissements nets réalisés atteignent CHF 1'265'245.- et ont pu être financés entièrement par la marge d'autofinancement, sans recours à un endettement supplémentaire.



L'ESPRESSO

LA RUBRIQUE DÉDIÉE AUX ACTUALITÉS COURTES :
RAPIDE À LIRE, POUR RESTER INFORMÉ·E



Séance publique: point d'étape sur la feuille de route 2025-2028

Mardi 22 septembre à 19h
Salle des Spectacles du Bouveret

Après une première présentation à l'automne 2025, le Conseil municipal de Port-Valais convie la population à une nouvelle séance publique consacrée à l'avancement de sa feuille de route pour la législature 2025-2028.

Cette rencontre permettra de présenter l'évolution des projets communaux, les réalisations déjà engagées ainsi que les prochaines étapes prévues dans différents domaines de la vie locale. Le Conseil municipal partagera également les priorités qui guideront la suite de la législature.

Cette soirée se veut avant tout un moment d'information et d'échange avec la population autour des projets qui façonnent l'avenir de Port-Valais.



En août, les trains régionaux seront remplacés par des bus entre Monthey et St-Gingolph.

Durant les quatre semaines du mois d'août, la ligne de chemin de fer entre Monthey et St-Gingolph sera fermée à la circulation. Des travaux d'entretien nécessitent une interruption totale du trafic ferroviaire du lundi 3 au dimanche 30 août 2026. Les voyageuses et les voyageurs de RegionAlps emprunteront des bus de remplacement. Le temps de parcours sera prolongé, et les arrêts modifiés.

Des travaux d'envergure seront réalisés par les CFF pour renouveler 3,3 km de voies entre Monthey et Vionnaz, ainsi que neuf passages à niveaux. Les platelages, soit la zone où la route traverse les rails, seront remplacés. Les différents chantiers auront lieu de jour.

Plus d'information sur : regionalps.ch/travaux

LE PASSEPORT VACANCES

30 ANS DE SOUVENIRS POUR LES ENFANTS DE PORT-VALAIS

Depuis 1996, le Passeport Vacances de Port-Valais fait partie des petits bonheurs de l'été que les enfants attendent avec impatience... et les parents aussi. Derrière cette belle aventure, il y a une équipe de bénévoles passionné·e·s qui, année après année, mettent tout en œuvre pour proposer un programme varié, accessible et plein de surprises.

Chaque été, au Passeport Vacances, les enfants de la Commune ont l'occasion de remplir leurs journées d'activités culturelles, sportives ou simplement ludiques. On y découvre, on teste, on rit, on se dépasse parfois aussi. Certain·e·s essaient une activité pour la première fois, d'autres retrouvent leurs ami·e·s ou s'en font de nouveaux. Et au fil des jours, ce sont des souvenirs qui se créent, souvent bien au-delà de la simple activité en elle-même.

UN PROGRAMME RICHE

Le succès du Passeport Vacances provient en partie de la diversité de son programme, qui permet à chacun·e d'y trouver son bonheur. Une matinée créative, une sortie en plein air, une activité sportive ou une visite insolite... il y a toujours quelque chose à découvrir. Et surtout, il y a cette ambiance qui donne envie de revenir, encore et encore.

Au fil des ans, le Passeport Vacances est devenu un véritable rendez-vous pour les familles de Port-Valais. L'ouverture des inscriptions est attendue avec enthousiasme, parfois même avec un brin d'impatience, preuve de l'attachement que la population porte à cette initiative.

L'ENGAGEMENT ESSENTIEL DES BÉNÉVOLES

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement précieux des bénévoles. En coulisses, ce sont des heures de préparation, d'organisation et de coordination, qui permettent à chaque activité de se dérouler dans les meilleures conditions. Leur motivation repose avant tout sur l'envie de faire plaisir aux enfants, de leur offrir des expériences de qualité et de contribuer à la vie locale. Cet investissement, souvent discret, est pourtant au cœur du succès du Passeport Vacances depuis trois décennies.

UNE ÉDITION ANNIVERSAIRE À NE PAS MANQUER

Pour marquer ses 30 ans, l'association voit les choses en grand avec une édition spéciale. Parmi les temps forts, une sortie exceptionnelle est prévue le samedi 10 octobre. Une belle manière de célébrer cet anniversaire ensemble et de prolonger encore un peu la magie de ces étés remplis d'aventures. Rendez-vous sur le-passeport-vacances.ch pour en savoir plus!

Après trois décennies d'engagement, une chose est sûre : le Passeport Vacances n'a pas fini de faire rêver les enfants de Port-Valais... ni de leur offrir de précieux souvenirs.



REJOIGNEZ L'AVENTURE!



Le Passeport Vacances de Port-Valais est toujours à la recherche de nouvelles personnes motivées pour renforcer son équipe de bénévoles, que ce soit en tant qu'accompagnant·e lors des activités ou au sein du comité. C'est une belle occasion de s'impliquer concrètement dans une association locale, de contribuer au bon déroulement des activités et de partager de beaux moments avec les enfants de la Commune.

Toute personne intéressée à rejoindre l'équipe, même ponctuellement, est chaleureusement invitée à prendre contact avec le comité du Passeport Vacances sur notre site internet : le-passeport-vacances.ch

LA LOI SUR L'ÉNERGIE

EN PRATIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la nouvelle loi cantonale sur l'énergie est en vigueur. Elle charge les Communes de vérifier que toute construction ou rénovation respecte les exigences énergétiques. Ses bases légales sont la Loi sur l'énergie (LcEne), l'Ordonnance sur l'énergie (OcEne), ainsi que les fiches d'aide disponibles sur [vs.ch/energie](https://www.vs.ch/energie).

Cette loi s'inscrit dans la stratégie cantonale «Valais, Terre d'Énergies», qui vise une consommation plus sobre et une production 100% renouvelable et locale d'ici 2060. Beaucoup de propriétaires ont été surpris-es par ces nouvelles règles. Cette série d'articles vous aide à y voir clair, en présentant les cas les plus fréquents, leurs obligations et exceptions principales.

Vous êtes concerné-e-s par la loi lorsque vous...

- construisez un nouveau bâtiment chauffé, ventilé ou climatisé ;
- rénovez votre bâtiment (ex. fenêtres, toit, façades, etc.) ;
- modifiez ou agrandissez un espace chauffé (ex. combles ou garage transformé) ;
- installez ou remplacez un système technique (chauffage, climatisation, sauna, etc.) ;
- réalisez des transformations importantes comme la suppression de murs ou de dalles.

Même sans autorisation de construire, certains travaux restent soumis à la loi. Nous vous invitons à annoncer votre projet, afin que nous puissions l'examiner ensemble.

ÉPISODE 1: DAN DELION RÉNOVE LE TOIT DE SA MAISON

Ce qu'il faut savoir

- Une rénovation de toiture impose en principe l'isolation thermique du toit.
- Dès qu'un pan de toiture est déposé, il faut installer des panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques. La puissance minimale dépend de la surface chauffée du bâtiment (20 W de solaire par m²), avec un plafond fixé à 30'000 W ou à 80% de la toiture.
- Si la maison dispose d'une climatisation ou de rafraîchissement, il faut produire davantage d'électricité solaire pour compenser la consommation supplémentaire.
- Les panneaux peuvent être installés sur le toit ou à proximité (par exemple sur un garage). Si ce n'est pas possible, le propriétaire doit participer financièrement à une installation solaire ailleurs dans le canton.

- Une installation existante peut être réutilisée, si elle atteint ou dépasse le minimum légal.
- En prime, le solaire valorise le bien immobilier et permet de réduire les factures d'électricité : un investissement durable et rentable.

Exemptions fréquentes

- Pour le solaire : bâtiments déjà performants (étiquette globale C du CECB), remplacement uniquement du pan vers le nord, rénovation simultanée des façades.
- Pour l'isolation : si les combles ne sont pas chauffés ou déjà bien isolés.

L'EXPÉRIENCE DE M. DELION

Après avoir évalué le potentiel de sa toiture sur toitsolaire.ch, M. Delion a fait appel à des installateur-riche-s labellisé-e-s «Les Pros du Solaire®» de Swissolar. Avec l'aide de la ligne de conseil en énergies mise à disposition par la Commune de Port-Valais, il a comparé plusieurs offres. Comme il s'était bien renseigné sur les aides financières disponibles sur francsenergie.ch, M. Delion a effectué les démarches nécessaires et a obtenu la subvention fédérale de Pronovo pour son installation solaire ainsi que la subvention cantonale pour l'isolation de sa toiture. Il a également profité de déduire fiscalement ces investissements.

Aujourd'hui, il consomme 30% de l'électricité produite sur son toit... et n'a plus froid sous ses tuiles ! Par la même occasion, il a réduit ses factures de chauffage et d'électricité.



Pour une villa de 150 m² de surface chauffée, la puissance minimum exigée sera de 3'000 W.

Selon les modèles, cela correspond à :

 7 panneaux solaires photovoltaïques (13 m²)

 2 panneaux solaires thermiques (4 m²)

ÉPISODE 2: LA PPE DU BONHEUR DOIT REMPLACER SA CHAUDIÈRE FOSSILE EN FIN DE VIE

Ce qu'il faut savoir

- Une chaudière fossile fonctionne au gaz ou au mazout, sources d'énergie très polluantes.
- L'expression « remplacement du chauffage » désigne le remplacement d'une installation existante de production de chaleur prévue pour le chauffage et/ou l'eau chaude sanitaire.
- Lors du remplacement, le nouveau chauffage doit utiliser des énergies renouvelables : pompe à chaleur, bois, chauffage à distance ou capteurs solaires thermiques.
- Le remplacement d'une chaudière fossile ou électrique est soumis à une autorisation de construire.
- Remplacer uniquement le brûleur (pièce qui produit la flamme) est considéré comme de l'entretien et n'est pas soumis à autorisation de construire.
- Aucune dérogation n'est prévue si la chaudière doit être remplacée en urgence.
- Ceci s'applique aussi aux habitations individuelles.

Exemptions fréquentes

- Si le bâtiment atteint déjà une bonne performance énergétique (étiquette-énergie D globale du CECB) ou si le remplacement de la chaudière a lieu dans le cadre de travaux permettant d'atteindre l'étiquette-énergie D.
- Si les besoins énergétiques globaux pour l'eau chaude et le chauffage sont couverts à 20% par des énergies renouvelables. Le canton propose des « solutions standards » telles que l'installation d'un chauffe-eau thermodynamique et de capteurs solaires thermiques. À noter que ces solutions sont calibrées sur une valeur théorique : la situation initiale individuelle du bâtiment n'est pas pertinente.

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS EN LIEN AVEC L'ÉNERGIE ?

Prenez contact avec votre ligne de conseil gratuite dédiée, gérée par Monthey Énergies SA :

 durabilite@monthey-energies.ch

 024 475 76 74

En cas de saturation de la ligne ou d'indisponibilité, vous pouvez laisser un message vocal et nous vous rappellerons.



L'EXPÉRIENCE DE LA PPE DU BONHEUR

Cet hiver, l'administrateur de la PPE du Bonheur, M. Fontaine, avait reçu une mauvaise nouvelle : la chaudière à mazout, installée il y a plus de 20 ans, arrivait en fin de vie. Il fallait agir vite, mais pas n'importe comment.

Heureusement, la PPE avait eu la bonne idée de réaliser un audit énergétique CECB Plus deux ans plus tôt. Cette étude a été réalisée par un expert certifié listé sur www.cecb.ch. Cet audit permet de connaître l'état énergétique du bâtiment (étiquette-énergie) et de planifier les rénovations sous l'angle technique et financier. M. Fontaine savait donc déjà que le bâtiment affichait une étiquette-énergie E et que l'installation d'une pompe à chaleur serait la solution la plus adaptée dans leur cas.

Sans plus tarder, M. Fontaine a consulté le site chauffezrenouvelable.ch pour s'orienter, puis il a demandé plusieurs offres à des installateurs. Pour comparer les offres, il a utilisé la ligne de conseil énergie. Grâce aux aides financières cantonales, garanties jusqu'en 2030, et aux déductions fiscales, le coût net pour la copropriété s'est révélé plus abordable que prévu. L'assemblée des copropriétaires a voté le projet à une large majorité.

Aujourd'hui, la PPE du Bonheur chauffe ses appartements à l'énergie renouvelable et les charges communes ont diminué. M. Fontaine, lui, dort sur ses deux oreilles et au chaud pour les 20 prochaines années au moins.

GASTROVERT

UN GESTE SIMPLE QUI CHANGE TOUT



À Port-Valais, le tri des déchets alimentaires fait désormais partie du quotidien. Et si ce geste, souvent discret, était en réalité l'un des plus efficaces pour réduire notre impact environnemental ?

Mis en place en collaboration avec Satom SA, le système GastroVert permet de valoriser les déchets alimentaires. Une démarche concrète, locale et surtout accessible à toutes et tous.

Aujourd'hui, la participation est bonne. Mais ensemble, nous pouvons faire encore mieux.

UN CERCLE VERTUEUX... QUI COMMENCE DANS VOTRE CUISINE

Chaque épluchure, chaque reste de repas a de la valeur. Grâce à GastroVert, les restes alimentaires ne sont plus considérés comme des déchets, mais comme une ressource. Une fois collectés, ils sont transformés en :

- biogaz (énergie renouvelable),
- chaleur,
- ou compost.

Ce processus permet de réduire le recours aux énergies fossiles tout en donnant une seconde vie à ce que nous jetons chaque jour.

Et ce n'est pas tout : les déchets alimentaires représentent encore environ 30% du contenu des poubelles. En les triant mieux, on réduit aussi directement le volume — et donc le coût — des sacs taxés.

BIEN TRIER, C'EST ESSENTIEL

Pour que le système fonctionne correctement, la qualité du tri est primordiale. Tous les déchets alimentaires sont acceptés : épluchures, restes cuits, viande, poisson, os, marc de café... Mais certains éléments ne doivent jamais être déposés dans les bacs : plastique, aluminium, emballages, couches, litières ou cendres.

Même les objets compostables ou biodégradables ne sont pas adaptés à cette filière.

Pourquoi ?

Parce qu'ils perturbent le processus de valorisation et peuvent polluer le compost final. Un bon tri, c'est donc un geste simple... mais essentiel.

UN SERVICE PUBLIC QUI FONCTIONNE GRÂCE À VOUS

GastroVert repose avant tout sur la participation des habitantes, habitants et restaurateurs.

La Commune bénéficie d'une rétrocession échelonnée par tonne de déchets incinérables dès la collecte de 10 kg de biodéchets par habitant-e. En 2025, grâce à votre tri, nous avons atteint 13 kg/habitant-e, y compris avec la participation des restaurateurs. Continuons sur cette lancée pour débloquer le palier supérieur de rétrocession !

UN PETIT GESTE, UN VRAI IMPACT

Derrière chaque sac déposé dans un point de collecte GastroVert, il y a plus qu'un geste pratique du quotidien. Il y a une contribution concrète à la transition énergétique, à la valorisation locale des ressources et à la réduction des déchets incinérés.

Grâce à ces gestes simples, Port-Valais peut continuer à avancer dans cette direction. Car au fond, valoriser ses déchets alimentaires n'est pas une contrainte. C'est un réflexe utile, simple, et surtout une opportunité de donner une nouvelle utilité à des ressources encore riches en potentiel.



QUELQUES INDICATIONS POUR MIEUX RECYCLER

- 1 Collectez vos déchets alimentaires uniquement dans le sac compostable.
- 2 Déposez le sac dans votre bac, sans autres déchets.
- 3 Apportez le sac plein à un point GastroVert (accès 24/7 avec carte).
- 4 Privilégiez le point le plus proche et le bac « remplir en priorité » pour limiter le CO₂.
- 5 Nouveau sac compostable gratuit disponible sur place.



MÉMODÉCHETS

Cet outil permet de connaître tous les points de collecte de la Commune : verre, papier, GastroVert, déchetterie, etc.

DU DÉCHET À LA RESSOURCE

Les déchets alimentaires collectés dans les points GastroVert sont valorisés en collaboration avec Satom SA et transformés notamment en compost. Cette matière peut ensuite être utilisée pour enrichir naturellement les sols.

Au début du printemps, la Commune de Port-Valais a mis en place un point de retrait gratuit de compost à disposition de la population. L'initiative a rencontré un bel accueil, permettant à de nombreuses personnes de venir récupérer du compost pour leurs jardins et plantations.

Face au succès de cette action, l'opération sera reconduite en 2027.





L'OFFICE DU TOURISME

PRÊT POUR UNE NOUVELLE SAISON ESTIVALE !



BOUVERET ROULE: LA MOBILITÉ DOUCE SE RÉINVENTE

Depuis plusieurs années, Bouveret Roule permet aux habitant·e·s et aux visiteurs de découvrir la région à bicyclette grâce à une offre de mise à disposition de vélos. À l'origine, cette initiative était gérée par la société Valais Roule. En 2023, celle-ci a cessé ses activités et a proposé aux Communes disposant d'une station de reprendre le matériel existant. Soucieuse de maintenir cette prestation appréciée, la Commune de Port-Valais a décidé de reprendre la station localement.

Une première saison a ainsi été organisée sous la gestion de l'Office du tourisme. À la suite de cette expérience, un bilan a été réalisé et a mis en évidence la nécessité de développer une solution plus durable et adaptée aux besoins futurs.

Dans cette perspective, un nouveau projet de mobilité douce est actuellement en préparation. Sa mise en place est envisagée dès 2027 et permettra de proposer une offre modernisée, accessible et pérenne pour toutes et tous.

Ainsi, même si les vélos de Bouveret Roule ne seront pas présents cette année, la mobilité douce fera son retour avec une nouvelle formule. L'Office du tourisme se réjouit de cette future étape pour notre Commune.

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE PORT-VALAIS!

La Commune de Port-Valais est particulièrement fière de prochainement proposer un parcours didactique historique, aboutissement de plusieurs années de recherches approfondies, de passion et d'un engagement remarquable. Ce projet est le fruit du travail minutieux de M. Claude Roch, dont les recherches ont permis de mettre en lumière de nombreux éléments de notre patrimoine, ainsi que de l'implication précieuse d'un groupe de travail engagé : Mme Muriel Grept, M. Justin Grept et Mme Karen Chevrier.

Ce parcours unique invitera habitant·e·s et visiteurs à explorer les deux villages de Port-Valais, Le Bouveret et Les Évouettes, à travers des lieux emblématiques ayant marqué l'histoire locale. Des panneaux informatifs seront installés à différents endroits de la Commune afin de mettre en valeur le patrimoine et les anecdotes qui façonnent l'identité de nos villages.

Chaque panneau intégrera également un QR code permettant d'accéder à des contenus audios et écrits enrichissants, pour une immersion complète dans le passé de la Commune.

Évolutif, le parcours sera enrichi chaque année, permettant de découvrir de nouvelles histoires, anecdotes et éléments du patrimoine local au fil du temps.

Pensé pour toute la famille, ce projet se veut à la fois ludique et interactif : des questions adaptées aux enfants jalonnent le parcours afin de rendre la découverte accessible et vivante pour tous les publics. Le flyer de la boucle ainsi que le jeu associé seront disponibles à l'Office du tourisme.

Que vous soyez seul·e, entre ami·e·s ou en famille, laissez-vous guider à travers ce projet riche de sens, né d'un travail de fond et d'une volonté forte de valoriser notre patrimoine local.



PORT-VALAIS 2026: UNE ANNÉE RICHE EN DÉCOUVERTES ET EN MOMENTS PARTAGÉS!

L'Office du tourisme de Port-Valais vous a préparé une saison 2026 pleine de découvertes, de rencontres et de moments conviviaux. Plusieurs événements ont déjà marqué ce début d'année : la Baignade Givrée sur la plage, le Vide-maison au Bouveret ou encore les Tauréfolies aux Évouettes. Et ce n'est que le début !

DANS LES PROCHAINS MOIS



**Fête de la musique
Samedi 20 juin**

Fête de la musique à la Rose des Vents, pour partager un moment musical unique avec nos sociétés locales.



**Vide-Maison
Samedi 17 octobre**

Revivez un Vide-Maison, cette fois-ci aux Évouettes, où des pépites se cachent là où on ne les attend pas !



**Fugue Chablaisienne
Dimanche 21 juin**

Stand lors de la Fugue Chablaisienne à l'UCI à Aigle : découvrez toutes les informations sur notre Commune, nos activités et quelques surprises.



**Halloween
Samedi 31 octobre**

Terminez la saison avec notre grand événement d'Halloween au bord du lac.



**SwissPeaks Trail
Mardi 25 août – Dimanche 6 septembre**

La saison estivale se déroule dans tous les lieux emblématiques de la Commune et se prolonge jusqu'au SwissPeaks Trail, qui fête son 10^e anniversaire, offrant ainsi une conclusion unique et festive à la saison.



**Exposition locale
Nouveauté 2026**

Du 17 juillet au 16 août, découvrez nos artisans locaux à l'Espace Quai N°1, dans le cadre de notre boutique éphémère, un lieu unique pour rencontrer et soutenir les talents de nos villages.

NOUVEAU !

Parce que le rôle de l'Office du tourisme n'est pas seulement d'accueillir des visiteurs sur notre destination, mais aussi de rester proche de vous, habitant·e·s de Port-Valais, nous vous invitons à venir nous rencontrer pour vos questions, vos suggestions ou simplement pour partager un moment avec notre équipe.

Chaque événement a été pensé pour être convivial, agréable et vivant. Nous avons hâte de vous accueillir et de partager avec vous une saison inoubliable, remplie de découvertes et de surprises !



31 JUILLET 2026 CÉLÉBRONS LA FÊTE NATIONALE

Le 31 juillet, le Bouveret célèbre l'un des moments forts de l'été ! Organisée au bord du lac et sur la plage en collaboration avec nos sociétés locales, cette fête promet une journée festive, ouverte à toutes et à tous. Venez passer un moment joyeux et animé en famille ou entre ami-e-s, dans une ambiance conviviale !



PROGRAMME

Au bord du lac :

Dès 11h :

- Foodtrucks et restauration
- Stands associatifs
- Fête foraine

19h30 : concert du groupe Captiv

22h30 : feux d'artifice tirés depuis le lac

Dès 23h : soirée dansante avec DJ Jésus jusqu'à 02h

À la plage :

Dès 11h : bar, foodtrucks et restauration

18h – 22h20 : ambiance musicale

23h – 02h : soirée avec DJ pour prolonger la fête !



ACCÈS ET MOBILITÉ

Parkings manifestation gratuits (les autres parkings restent payants)

Navettes gratuites en journée (horaires à consulter en ligne) depuis le parking Belossy (vers la Migros) jusqu'au lac, aller-retour.

Chaussée du Canal accessible de 15h à 19h aux véhicules légers (sans remorque) des Évouettes en direction du Bouveret uniquement pour les habitant-e-s de la Commune de Port-Valais, sur présentation d'une autorisation à retirer à la Commune dès le 1^{er} juillet.

Route du Tonkin et Rue du Lac fermées à la circulation, sauf véhicules munis d'une autorisation spécifique, à retirer à la Commune dès le 1^{er} juillet

Retour en trains spéciaux gratuits en fin de soirée (horaires à consulter en ligne)

En dehors des parkings manifestation, tous les véhicules hors case seront verbalisés.



SÉCURITÉ

Les feux d'artifice privés sont interdits dans le périmètre de la fête (et potentiellement sur toute la Commune, si un arrêté cantonal l'exige).

Le survol par drone est interdit.



VOUS L'AVEZ MANQUÉE? LA BAINNADE GIVRÉE 2026 A FAIT SENSATION!

Le samedi 7 mars 2026, Port-Valais a vibré au rythme de la Baignade Givrée, un événement désormais incontournable.

Sous une météo idéale et dans une ambiance aussi chaleureuse que festive, cette édition a lancé la saison de la plus belle des manières. Habitant-e-s, curieux-ses et familles se sont retrouvé-e-s en nombre pour partager une journée hors du commun, rythmée par des expériences uniques et une énergie contagieuse.

Les baignades encadrées ont affiché complet, offrant aux participant-e-s une immersion inoubliable entre frissons et dépassement de soi. Entre deux passages dans l'eau, les saunas ont, eux aussi, rencontré un immense succès. Cette alternance chaud-froid, à la fois stimulante et ressourçante, a séduit tou-te-s celles et ceux qui ont osé tenter l'expérience.

Grande nouveauté cette année : les ateliers bien-être. Yoga, respiration, préparation au froid... ces moments ont été pris d'assaut tout au long de la journée.

Côté sport, l'initiation à l'aviron et la course à palmes ont apporté leur dose de fun et de challenge dans une ambiance intergénérationnelle particulièrement chaleureuse.

Ajoutez à cela de la musique, des rencontres et des rires, et vous obtenez une journée pleine de vie, où chacune a pu vivre l'événement à sa manière. Une chose est sûre : édition après édition, la Baignade Givrée gagne en importance et en popularité auprès du public.

Un immense merci à tous les prestataires présents et passionnés qui ont contribué à faire vivre cette journée exceptionnelle ! Nous tenons tout particulièrement à saluer nos deux sociétés locales : le Club d'Aviron Valais Léman et « Au Cours du Rhône » pour leur engagement et leur énergie.

Et si vous n'avez pas encore osé franchir le pas... bonne nouvelle : une édition 2027 est déjà en préparation !

Alors notez-le bien : l'année prochaine, on vous attend. Que ce soit pour plonger, encourager, vous détendre ou simplement profiter de l'ambiance, une chose est certaine... vous ne voudrez pas passer à côté une deuxième fois !



Retrouvez toutes les informations sur les activités, les événements et l'agenda complet sur le site de l'Office du Tourisme :

www.bouveret.ch



LA RUBRIQUE DU BRIC !

PROCHES AIDANT·E·S : UN ENGAGEMENT PRÉCIEUX, DES SOLUTIONS POUR SOUFFLER

On parle de proche aidant·e lorsqu'une personne consacre régulièrement du temps pour soutenir un proche dont la santé ou l'autonomie est diminuée. Ce soutien peut prendre de nombreuses formes : aide dans les tâches du quotidien, accompagnement aux rendez-vous, présence, organisation des soins, etc. Un rôle précieux, mais parfois lourd à porter.



En Valais, il n'existe pas de rente ou d'indemnité pour les proches aidant·e·s, toutefois, certaines prestations existent :

Une déduction fiscale pour aidant·e bénévole

Une déduction de CHF 6'000.- (chiffre 2025) par année est accordée aux proches aidant·e·s en reconnaissance de leur engagement.

Relève à domicile

Les CMS et la Croix-Rouge offrent un service de relève à domicile pour permettre aux proches aidant·e·s de souffler un moment. Cette prestation comprend une présence sur place et diverses activités avec la personne aidée (promenade, jeux, lecture...).

Tarif : 15.- CHF/heure + 5.- CHF de prise en charge.

Il ne s'agit toutefois pas d'un service d'urgence.

Courts séjours en EMS

Les courts séjours permettent un accueil temporaire en EMS afin d'offrir un véritable répit à la famille.

- Durée maximale : 4 mois par année, avec un retour à domicile d'au moins 1 mois entre deux séjours.
- Coût : 50.- CHF/jour.

Foyers de jour

Ces structures accueillent des personnes âgées ou au bénéfice de l'AI pour des journées d'activités, de soins légers et de convivialité.

Elles permettent de stimuler la personne aidée tout en offrant du temps de répit aux proches.

- Coût : 40.- CHF/jour. Remboursement partiel possible en cas de prestations complémentaires.

Congés proches aidant·e·s

Depuis 2021, les proches aidant·e·s salarié·e·s peuvent bénéficier d'un congé de courte durée (de 10 jours par an, 3 jours par cas au maximum) pour la prise en charge de proches.

Un certificat médical établi par le médecin de l'aidé·e suffit. Pour les parents d'un enfant gravement atteint dans sa santé, un congé de plus longue durée (14 semaines) peut être envisagé.

Un soutien pour les proches aidant·e·s : les PRPA

(Personnes ressources pour les proches aidants)

Pour soutenir les proches aidant·e·s, les CMS mettent à disposition des PRPA. Elles offrent écoute, conseils et informations aux proches aidant·e·s comme aux personnes aidées.

Ces prestations sont gratuites et ouvertes à toute la population du Bas-Valais.

Besoin d'informations ? Nous sommes là pour vous.

L'équipe PRPA du CMS du Bas-Valais est à votre disposition pour vous informer, vous soutenir et vous orienter.

CMS Bas-Valais

Avenue de France 11, 1870 Monthey
bvs.prochesaidants@cms-smz.ch

Joëlle Burnier : 076 278 45 05
Nathalie Terrettaz : 076 329 42 32

Le BRIC Seniors est la porte d'entrée pour toutes les questions portant sur la vie à la retraite.

BRIC Seniors

Av. du Théâtre 14, 1870 Monthey
024 565 80 86 | bric@vs.prosenectute.ch
www.bric-seniors.ch

LA FUGUE

UNE JOURNÉE À VÉLO AU CŒUR DU CHABLAIS



Dimanche 21 juin, de 9h à 16h, pour la 16^e édition de la Fugue, les Communes régionales proposent de rouler à la découverte de la culture chablaisienne.

Pour cette journée spéciale portée par Chablais Région, profitez en famille d'un parcours sécurisé, à vélo, et explorez la beauté de notre région, ses paysages et ses activités.

Le parcours s'étendra de Massongex à Aigle avec, sur les 10 aires présentées, des animations et activités pour toutes et tous. À découvrir :

- Aigle, CMC avec Port-Valais
- Yverne, terrain de foot
- Aigle, La Pérole
- Ollon, stand de tir, aire officielle
- Bex, aérodrome
- Massongex
- Monthey, rail-route
- Genedis : allez jusqu'à Genedis via la digue du Rhône
- Collombey-Muraz, chez Retripa avec Villeneuve
- Vionnaz, stade de foot avec Vouvry

Ce parcours, que vous pouvez consulter avant l'événement sur notre carte interactive, vous permettra de découvrir de nouvelles activités tout en profitant de cette journée en famille. Et pour rendre cette fête encore plus attractive, situez-vous en temps réel via notre site : la-fugue.ch.

Tout au long de la journée, vos Communes chablaisiennes vous proposent des jeux et des dégustations gourmandes pour petits et grands.

Jeux et concours !

Une semaine avant l'événement, tentez de gagner un repas, valable le jour J, en répondant en direct à Radio Chablais. Le 21 juin, les animateur·rice·s vous réservent encore de beaux lots à gagner sur toute la boucle !

Pour garantir votre sécurité et faciliter la fête, certaines routes seront fermées à la circulation et des dispositifs de signalisation seront mis en place. Merci de suivre les consignes de la police et de la protection civile.



ACTEURS D'ICI

OBSESSION SA : UN VILLAGE D'ENTREPRISES NÉ D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE AU BOUVERET

À l'écart des axes les plus visibles, un ancien site industriel du Bouveret a retrouvé une nouvelle fonction. En quelques années, il s'est transformé en un lieu qui accueille aujourd'hui des activités variées, dans un cadre pensé pour le travail, l'évolution des entreprises et la qualité du site.

Implanté dans la zone industrielle du Bouveret, le site d'Obsession SA s'est développé à partir d'un ensemble de bâtiments laissés vacants pendant plusieurs années. Anciennement occupé par une activité industrielle, le lieu a connu une période d'arrêt, avant d'être progressivement transformé en village d'entreprises.

Le site est repris en 2016 par Sophie Garcia et Guillaume Thieulot. Leur démarche s'appuie sur des compétences complémentaires. Sophie Garcia dispose d'une expérience dans la promotion immobilière et la construction de halles commerciales. Guillaume Thieulot apporte, de son côté, une connaissance technique liée à la construction, notamment dans le domaine des chalets et de la construction bois. Ensemble, ils mettent ces savoir-faire au service d'un projet qui part de l'existant, tout en développant de nouveaux bâtiments adaptés aux besoins des entreprises.

Cette complémentarité se retrouve dans l'évolution du site. Les bâtiments existants sont rénovés, de nouvelles halles sont construites et l'ensemble prend



progressivement une identité propre. Le choix du bois n'est pas seulement esthétique. Il traduit une volonté de proposer des espaces plus chaleureux, mieux intégrés et différents des constructions industrielles classiques. Les surfaces sont pensées pour rester fonctionnelles, tout en offrant un cadre de travail agréable.

Obsession SA accueille aujourd'hui des entreprises issues de domaines variés. Cette diversité participe à la dynamique du lieu et donne au site son caractère de village d'entreprises. Les activités se côtoient, les besoins évoluent et les espaces sont adaptés au fil du temps. Le projet ne repose pas uniquement sur la location de surfaces, mais sur la volonté de créer un ensemble cohérent, vivant et durable.

Le site intègre également une réflexion énergétique importante. Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toitures, permettant une production locale significative d'électricité. Cette démarche s'inscrit dans la même logique que le reste du projet : valoriser un site existant, limiter les pertes et inscrire son développement dans une approche plus responsable.

RENCONTRE AVEC SOPHIE GARCIA ET GUILLAUME THIEULOT, PROPRIÉTAIRES

Comment avez-vous découvert ce site et qu'est-ce qui vous a marqué à ce moment-là ?

C'était un peu par hasard. On est arrivés un soir, en voiture, le site était fermé, mais nous avons voulu voir. On est entrés, et là on a été frappés par l'ambiance. Tout était vide, mais en même temps tout était resté en place. Quand on regardait à l'intérieur, les bureaux étaient encore là, avec les objets. On avait vraiment l'impression que l'activité venait de s'arrêter. Ça nous avait marqués. On s'est dit qu'on ne pouvait pas laisser un endroit comme ça fermé, il y avait quelque chose à faire.

Votre parcours et celui de Guillaume Thieulot ont-ils influencé la manière de développer le site ?

Oui, clairement. De mon côté, j'avais déjà une expérience dans la promotion immobilière et dans la construction de halles. Guillaume avait une vraie connaissance de la construction de bâtiments résidentiels et de chalets en ossature bois. C'est ce mélange qui a permis d'avancer. On ne parlait pas seulement d'une idée, mais aussi d'une expérience concrète du terrain, des bâtiments, des volumes, des matériaux et de la manière dont on peut rendre un lieu fonctionnel. Chacun a apporté quelque chose, et c'est cette complémentarité qui a donné sa forme au projet.

Qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur aujourd'hui dans Obsession SA ?

Ce qui compte, c'est que le lieu vive. Il y a des entreprises différentes, des activités variées, et le site continue d'évoluer. On a voulu créer autre chose qu'un simple alignement de locaux. Il y a une attention portée aux constructions, au cadre, à l'énergie, mais aussi à l'usage du lieu. Avec le padel, par exemple, on ouvre aussi le site à d'autres personnes. Tout cela participe à créer un endroit qui a une vraie identité.

UN SITE, UNE MULTITUDE D'ENTREPRISES

ABC Déménagement

Aikido Chablais

BEST Suisse SA | Désamiantage

Burnet Cyrielle | Physiothérapie

Cabinet Kinection

CCV 1960 SA | Constructeur du site

Dermac Sàrl | Machines et outillages

La Maison du Tartare

Chantier Naval Menut SA

Cubair SA | Désamiantage et protection individuelle

Écocafé SA

Enthalsys Sàrl | Équipements industriels

Fornay Frères SNC | Sanitaire, chauffage et construction métallique

Garam Garam | Traiteur

Espace Coiffure

kiwi communication

L'atelier Suisse | Personnalisation textile et objets

Mobyfly SA

Novapack SA | Emballages et cartons

Pêcherie Chablaisienne

RS Agencement

Signus Publishing Sàrl | Formation numérique

Simple Tastes | Traiteur

Tzar Ocean | Fabrication d'aliments

Variante B | Atelier d'architecture

Véronique Pioureau | Psychopraticienne

LA CARTE D'IDENTITÉ D'OBSESSION SA

 **ANNÉE DE REPRISE DU SITE**
2016

 **NOMBRE D'ENTREPRISES PRÉSENTES**
26

 **SURFACE DU SITE**
env. 25'000 m²

 **PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE**
env. 1,1 MW

UN SITE MARQUÉ PAR SON PASSÉ INDUSTRIEL

Jusqu'en 2010, le site était occupé par Symrise, entreprise active dans la production d'arômes et de parfums. En 2009, dans un contexte de crise économique, le groupe annonce la fermeture de son site du Bouveret et le transfert de ses activités vers l'Allemagne. Cette décision entraîne la suppression d'une quarantaine d'emplois.

L'activité cesse définitivement en mars 2010. Les bâtiments restent ensuite vacants pendant plusieurs années, avant d'être repris et transformés dans le cadre du projet Obsession SA.

DES TERRAINS DE PADEL OUVERTS À LA LOCATION

Le site accueille également des terrains de padel, intégrés progressivement au projet. Pensés comme une installation accessible, ils sont aujourd'hui proposés à la location et participent à l'ouverture du lieu à un public plus large.



PATRICE ROCH

40 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNE

Cinq Présidents, quatre Chefs de service et 40 ans passés au sein de la Commune. Le parcours de Patrice Roch raconte une histoire authentique, celle d'un village qui a grandi et d'un métier qui a évolué avec lui. Maçon de formation, il rejoint l'équipe des travaux publics à une époque où ils sont trois, avec peu de moyens mais une vraie capacité à faire avec ce qu'il y a. Aujourd'hui, au moment de prendre sa retraite, il regarde ce chemin avec le recul de quelqu'un qui a toujours travaillé sur le terrain.

Dans le village, beaucoup le connaissent sans forcément savoir depuis quand. On l'a souvent vu passer d'un endroit à l'autre, non pas en voiture, mais sur son vélomoteur de la Commune. Une habitude qui a fini par faire partie du paysage. Une manière de se déplacer simple, efficace et qui correspond bien à son approche du travail.

Quand il arrive aux travaux publics, ils sont trois. Une petite équipe, une organisation directe, et surtout une autre manière de fonctionner. Il n'y a pas de dépôt comme aujourd'hui. Le matériel est réparti à différents endroits, selon les besoins. « On avait des choses un peu partout entre Le Bouveret et Les Évouettes », raconte-t-il. Cela demande de s'adapter, de s'organiser autrement, mais à l'époque, cela paraît normal. La Commune a toujours fait avec les moyens et la réalité du moment.

Port-Valais compte alors environ 900 habitant-e-s. Les deux villages sont encore bien différents, avec des constructions regroupées au centre. Les quartiers autour sont limités, et dans la plaine, il n'y a pas grand-chose. « On connaissait tout le monde », dit-il. Ce lien direct fait partie du quotidien. Avec les années, la Commune se développe. Aujourd'hui, elle dépasse les 4'000 habitant-e-s. Les constructions se multiplient, les routes s'étendent, les réseaux deviennent plus importants. Le travail suit cette évolution, naturellement.

Maçon de formation, Patrice Roch arrive avec un métier manuel, mais il découvre rapidement une fonction plus large. Aux travaux publics, il faut être capable de tout faire : entretien, petite maçonnerie, interventions sur les réseaux, travaux imprévus... « On faisait un peu de tout. » C'est ce qui rend le travail intéressant, et c'est aussi ce qui l'a motivé à rester : la diversité des tâches, le fait de ne jamais faire exactement la même chose.

Avec le temps, les choses évoluent. Pas d'un coup, mais progressivement. « À chaque Chef de service, il y a eu des améliorations », explique-t-il. Le matériel s'adapte, les outils deviennent plus performants, l'organisation se structure. La Commune avance avec ses moyens, avec ses possibilités, en cherchant toujours à améliorer les conditions de travail.

« En quarante ans, la Commune a beaucoup changé et grandi, mais ce que j'ai toujours aimé, c'est la diversité du travail et le fait qu'aucune journée ne se ressemblait vraiment. »

Patrice Roch



Certains souvenirs restent bien présents. Il évoque par exemple une balayeuse hors d'âge qui a été utilisée jusqu'au bout. « Il y en avait un qui suivait derrière en voiture avec la caisse à outils », sourit-il. Une image modeste, mais qui montre bien comment on travaillait à l'époque, en étant prêt à intervenir à tout moment.

Aujourd'hui, les machines sont plus fiables, les interventions mieux organisées et certaines tâches sont confiées à des entreprises spécialisées. Les normes ont aussi évolué, notamment en matière de sécurité. « Avant, on travaillait sans aucune protection, c'était ainsi. » Aujourd'hui, c'est différent, et les jeunes apprennent directement les normes de sécurité. C'est dans leurs habitudes.

En quarante ans, Patrice Roch a vu passer cinq Présidents et plusieurs Chefs de service. Des manières de faire différentes, mais une continuité dans l'évolution de la Commune. Et parfois, des souvenirs plus inattendus. Il se rappelle un été où un jeune est venu travailler avec l'équipe, entre deux périodes d'études. Ce jeune, c'était l'actuel Président de la Commune, Patrice Tamborini. Une situation qui le fait sourire aujourd'hui.

Au fil des années, il a aussi accumulé une connaissance très concrète du terrain : les réseaux, les installations, les particularités de certains endroits. Des choses apprises avec l'expérience. Un savoir qui se transmet moins de manière orale aujourd'hui, car tout est mieux documenté et cartographié. Mais cette connaissance vécue du terrain reste précieuse, car elle permet de comprendre rapidement certaines situations ou d'anticiper des problèmes.

Le lac a aussi toujours eu une place particulière pour lui. « Mon papa était pêcheur », raconte-t-il. Il a grandi avec ce lien et pouvoir travailler au port a compté pour lui, comme une continuité naturelle.

Aujourd'hui, il s'apprête à partir à la retraite. Il en parle simplement. Après 40 ans, c'est une suite logique. Il se réjouit de pouvoir prendre le temps, de profiter autrement, de passer plus de moments dehors.

Quand on lui demande ce qu'il retient de toutes ces années, il ne parle pas de grands projets ou de moments particuliers. « C'était varié, c'est ça qui m'a plu. » Une phrase sans prétention, à son image. Pour beaucoup d'habitant-e-s, il restera ce visage connu, aperçu au fil des années, toujours avec le sourire, souvent sur son vélomoteur.





BIBLIOTHÈQUE

LES ANIMATIONS DE LA SAISON ESTIVALE

Né pour lire

Moment de complicité
autour d'histoires

Lundi 1^{er} juin
15h - 16h



Club ado « Latulu »

Voyage sur les îles des livres

Mercredi 3 juin
15h30 - 16h



Café littéraire à la bibliothèque

Découverte des nouveautés littéraires

Vendredi 5 juin
9h - 10h



Scrapbooking avec Jacqueline Tamborini

Création d'une page originale
avec vos photos

Jeudi 11 juin
19h - 21h



Café littéraire aux Évouettes

Découverte des nouveautés littéraires

Vendredi 12 juin
9h - 10h



Lainothèque

Trico'thé, croche'thé, papo'thé pour partager,
apprendre ou se perfectionner

Mercredi 3, 10, 17 et 24 juin
15h - 17h



Juillet-août « Après la plage et avant l'apéro »

Horaires estivaux de la bibliothèque

Les mercredis
du 1^{er} juillet au 20 août
18h - 19h30



« La lecture est la clé de bien des évasions. »

Stéphane Théri

Les propositions de lecture

Depuis le début de l'année, chaque mois, nous rédigeons une liste de nouveaux ouvrages avec un aperçu de l'histoire pour vous donner envie de lire les nouveautés. Ces différentes propositions sont disponibles sur le site de la Commune, sous « Bibliothèque ».

Enquête de satisfaction

Nous remercions celles et ceux qui ont rempli le questionnaire proposé par BiblioValais et la HES-SO. Les constatations sont les suivantes :



Bibliothèque conviviale, utile et même nécessaire dans la Commune.



Les usager-ère-s sont en majorité les 20-60 ans, puis les +60 ans, et ensuite les enfants.



Le prêt entre les bibliothèques valaisannes est très apprécié.



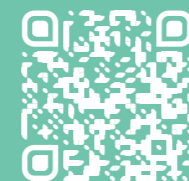
Le petit bémol est l'horaire d'ouverture.

Histoires vagabondes

Depuis début juin, dans le cadre de BiblioValais Région Chablais, vous avez la possibilité d'écouter des contes grâce à un QR code que vous trouverez sur un panneau aux emplacements suivants:



Jardin côté La Bouverette – Bibliothèque
Quai Laval – banc de lecture
Salle Tauredunum – banc de lecture



Contact

bibliotheque@port-valais.ch

Ouverture

Lundi 16h - 19h
Mercredi et jeudi 15h - 18h
Vendredi 9h - 11h

infoHL



Association
des communes
du Haut-Lac

Quand l'école se partage

RETOUR SUR LES PORTES OUVERTES DES EDHL

Après les Services du secteur de la sécurité en 2024, c'était au tour des écoles (EDHL) d'ouvrir leurs portes à la population. À travers cet événement, la Direction et le corps enseignant des EDHL ont voulu mettre en lumière les activités et projets développés dans chaque centre scolaire, ainsi que toutes les dimensions du vivre-ensemble qui animent le quotidien des élèves.



le doublage de film ont captivé petits et grands, tandis que les espaces consacrés à la robotique et au numérique ont éveillé la curiosité de nombreuses personnes. Les démonstrations sportives et les présentations de talents ont une nouvelle fois mis en valeur l'énergie et la créativité des élèves.

Cette première édition des portes ouvertes des EDHL a pleinement rempli ses objectifs : créer du lien, valoriser les projets pédagogiques et offrir un aperçu concret de la vie au sein des établissements. Une journée réussie, marquée par l'engagement des équipes éducatives et l'enthousiasme des élèves, qui restera sans aucun doute dans les mémoires des nombreux visiteurs présents.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette journée une réussite !

Le samedi 25 avril, les Écoles du Haut-Lac (EDHL) ont ouvert leurs portes, offrant aux intéressé-e-s une journée riche en découvertes, en échanges et en moments de partage. De 10h30 à 16h30, familles, élèves, curieuses et curieux ont répondu présent-e-s pour plonger au cœur de la vie scolaire et découvrir la diversité des projets menés au sein de l'établissement.

C'est dans une ambiance chaleureuse que chacun-e a été accueilli-e au Cycle d'Orientation de Vouvry. Les personnes présentes ont pu circuler librement entre les espaces, échanger avec les enseignant-e-s et les élèves et s'essayer à des activités variées, adaptées à tous les âges. La partie officielle, accompagnée de prestations musicales, a rassemblé un large public et a constitué un moment fort de la journée.

Les différents ateliers présentés par les intervenant-e-s ont rencontré un vif succès: cuisine, robotique, activités sportives en famille, création de chartes numériques... Il y en avait pour tous les

goûts ! De plus, tout au long de l'événement, de nombreuses activités permanentes ont permis de mettre en lumière la richesse et la diversité de l'offre pédagogique. Les 5 centres scolaires y ont présenté leurs projets, tandis que les espaces dédiés à l'enseignement spécialisé, aux échanges linguistiques ou encore à la santé et à la prévention ont suscité beaucoup d'intérêt. Les bibliothèques scolaires étaient également au rendez-vous, expliquant leurs ressources et leur rôle essentiel dans l'apprentissage et l'ouverture culturelle des élèves. Le préapprentissage a particulièrement retenu l'attention, avec des démonstrations de métiers comme la menuiserie ou la mécanique, offrant un aperçu précieux des parcours possibles. Les participant-e-s ont également apprécié les expositions, les quiz interactifs et les animations autour des droits de l'enfant ou du monde professionnel.

L'après-midi s'est poursuivie sur cette belle lancée avec de nouveaux ateliers tout aussi fréquentés. Les expériences scientifiques, les activités artistiques et



Avant tout le reste, IL Y A EU L'ÉCOLE

Avant d'être une évidence, la collaboration intercommunale du Haut-Lac s'est construite à partir de besoins très concrets. Avec cette série, nous revenons sur ses moments fondateurs. Premier épisode : l'école, là où une région a appris à travailler ensemble.

Une nécessité qui s'impose

Au début des années 1960, le Haut-Lac évolue rapidement. La population augmente, les besoins aussi. Pour de nombreuses familles, une réalité s'impose : les élèves doivent quitter la région pour suivre l'école secondaire. Dans le même temps, le canton structure le cycle d'orientation et impose un cadre plus exigeant. Les Communes doivent désormais proposer des structures adaptées. Seules, elles n'en ont pas les moyens.

Le choix de faire ensemble

Dès 1962, Vouvry, Vionnaz, Port-Valais et Saint-Gingolph entament une réflexion commune. En 1965, elles franchissent un cap en signant une convention intercommunale pour créer un centre scolaire régional. Le projet suscite des débats. Faut-il continuer à envoyer les élèves à Monthey ou construire ici ? Finalement, un choix fort s'impose : le Haut-Lac formera ses jeunes sur son territoire.

Dans les échanges de l'époque, Bernard Dupont, Président de Vouvry, insiste sur un point essentiel : il ne s'agit pas de laisser une Commune « tout ramasser », mais de construire un projet équilibré. Vouvry met les terrains à disposition, mais l'esprit reste collectif. En 1968, la première pierre est posée. Deux ans plus tard, les premières classes ouvrent.

Quand le modèle atteint ses limites

Pendant plusieurs décennies, le système fonctionne. Mais dès les années 2000, la situation se tend : la croissance démographique met les infrastructures sous pression. Les salles manquent, des pavillons provisoires apparaissent. Le bâtiment existant ne peut plus être étendu sans risquer d'être à nouveau surchargé rapidement. Comme le relevait alors Albert

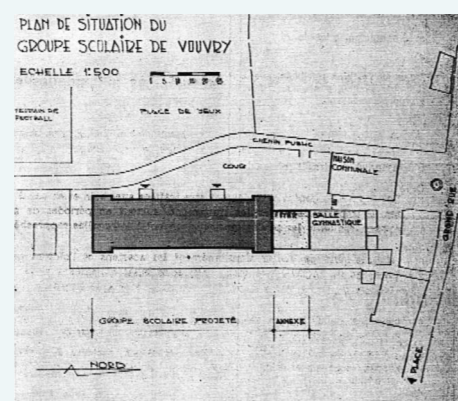
Arlettaz, Président de Vouvry : « Nous ne voulons pas nous retrouver un jour dans la situation qui est la nôtre avec le bâtiment actuel, où nous sommes bloqués dans l'extension. » Le constat est partagé : il ne s'agit plus d'agrandir, mais de repenser.

Repenser pour durer

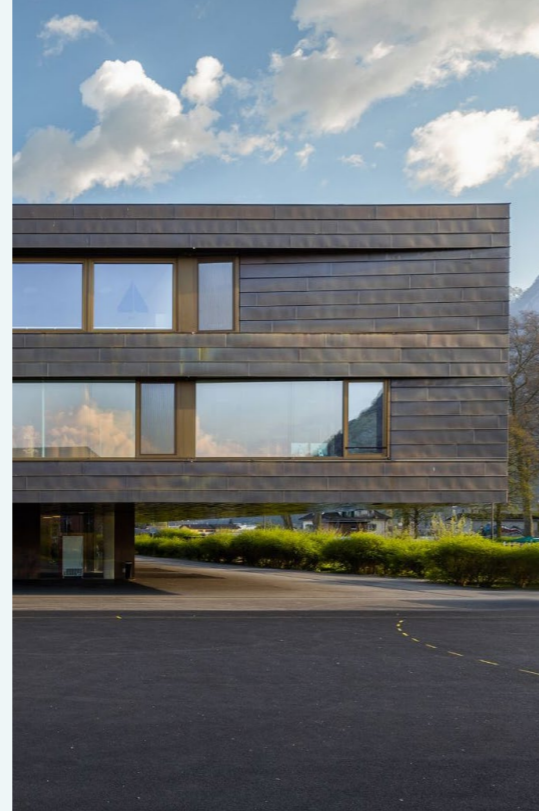
Dès 2005, un groupe de travail intercommunal se met en place. Les Communes analysent les besoins et imaginent une solution à long terme. Le choix d'un nouveau cycle d'orientation, situé près de la gare de Vouvry, s'impose. Le projet est pensé pour accueillir environ 350 élèves, avec des possibilités d'extension pour accompagner la croissance du Haut-Lac. Les surfaces sont revues à la hausse, les équipements renforcés. Cette fois, l'objectif est clair : anticiper plutôt que subir.

Au-delà des bâtiments

Le projet s'accompagne d'une évolution importante : la mise en place d'une direction intercommunale pour l'ensemble de la scolarité obligatoire du Haut-Lac. Margrit Picon, Présidente du Conseil de direction, évoque alors la volonté de structurer un dispositif couvrant l'ensemble du territoire et d'adapter les pratiques au terrain. La collaboration change de dimension : elle ne concerne plus seulement les infrastructures, mais aussi la manière de fonctionner.



Plan de situation de 1967



Une continuité

En 2013, le nouveau cycle d'orientation entre en service. Il remplace un système arrivé à saturation et offre à la région des infrastructures adaptées à ses besoins. Mais au-delà du bâtiment, c'est une histoire qui se poursuit.

Depuis les années 1970, des générations entières du Haut-Lac ont grandi ensemble sur les bancs de cette école. Des élèves de Vouvry, Vionnaz, Port-Valais ou Saint-Gingolph s'y sont rencontrés, ont partagé leurs années de formation et tissé des liens qui dépassent largement les frontières communales. Ce lieu n'a pas seulement formé des élèves, il a contribué à créer un sentiment d'appartenance commun, à rapprocher les villages, à faire émerger une identité de région.

Historique

- 1962 début de la réflexion
- 1965 signature de la convention
- 1968 pose de la première pierre
- 1970 ouverture du centre scolaire
- Années 2000 manque de place et solutions provisoires
- 2005 lancement du projet de nouveau cycle
- 2013 mise en service du nouveau cycle

Agenda

INTÉGRATION

Cafés-rencontres	<i>Le Bouveret</i>
Vouvry	9h <i>Salle Valesia</i>
9h <i>Maison des Jeunes</i>	27 mai
10 juin	24 juin
9 septembre	26 août
11 novembre	30 septembre
9 décembre	28 octobre
	25 novembre

Globe-trotteur

19h <i>Bibliothèque</i>	Vionnaz – 30 septembre
Le Bouveret – 24 juin	Vouvry – 28 octobre

CENTRE DE SECOURS ET INCENDIE

Matinée portes ouvertes

Vouvry, Caserne des pompiers – 11 juillet

Exercice public annuel Jeunes sapeurs-pompiers

Vouvry, Caserne des pompiers – 31 octobre

ÉTAT-MAJOR DE CONDUITE

Présentation du service et des gestes à adopter en situation de catastrophe

Vouvry, Salle Arthur-Parchet – 3 juin – 19h

Port-Valais, Salle des Spectacles – 10 juin – 19h

Vionnaz, Salle des Fontanies – 15 juin – 19h

St-Gingolph, Salle polyvalente – 18 juin – 19h

Faux banquiers et faux policiers

DES ARNAQUES TOUJOURS PLUS SOPHISTIQUÉES

La Police intercommunale du Haut-Lac (PIHL) appelle à la vigilance face à une recrudescence d'escroqueries dans la région. Derrière des appels en apparence crédibles se cachent des méthodes bien rodées visant à soustraire argent et informations sensibles.

Comment fonctionnent ces arnaques ?

Le scénario est bien ficelé : un appel informe la victime d'un prétendu problème sur son compte bancaire. L'interlocuteur se fait passer pour un employé de banque et instaure un climat de confiance. Il propose ensuite une solution urgente pour sécuriser les fonds ou récupérer la carte bancaire. Dans certains cas, un complice se déplace même directement au domicile.

Pourquoi ces appels semblent-ils crédibles ?

Les escrocs peuvent disposer d'informations obtenues via du *phishing* (mails frauduleux). Ils utilisent aussi le *spoofing*, une technique qui permet d'afficher le numéro officiel de la banque sur le téléphone, renforçant ainsi la tromperie.

Existe-t-il d'autres techniques ?

Oui. Certaines arnaques mettent en scène de faux policiers, évoquant une affaire en cours pour pousser la victime à agir rapidement, souvent sous pression. Ils peuvent également se faire passer pour des techniciens informatiques et accéder aux ordinateurs des victimes afin d'en extraire des données sensibles et réaliser des virements frauduleux.



Quels réflexes adopter ?

Ne jamais transmettre ses données bancaires ni son code NIP, même à un interlocuteur se présentant comme un professionnel. En cas de doute, raccrocher et contacter directement son établissement. Sensibiliser son entourage, en particulier les personnes âgées, reste également essentiel.

Informez sans tarder votre police au 024 481 92 17



La Semaine d'actions contre le racisme (SACR) lancée à Vionnaz

Le 17 mars 2026 à 10h00, la Commune de Vionnaz a accueilli la conférence de presse marquant le lancement de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR) 2026. Une grande nouveauté pour le Bas-Valais, puisque c'est la première fois qu'une Commune de notre région organise cet événement, soulignant ainsi notre engagement croissant dans les enjeux liés à l'intégration et à la lutte contre les discriminations.

Les jeunes face au racisme

Au cœur de cette édition 2026, une initiative forte a retenu l'attention : la réalisation de capsules vidéo mettant en lumière la parole des jeunes du canton du Valais. Ces vidéos sont le fruit d'échanges filmés entre des jeunes et Safa Zanad, à la suite de la projection de son film *The Ordinary Swiss* dans plusieurs écoles du canton. À travers ces discussions, les jeunes abordent des thématiques essentielles telles que l'identité, le sentiment d'appartenance et les réalités du racisme en Suisse. Deux des cinq capsules ont été dévoilées lors de la conférence de presse, tandis que l'intégralité est accessible en ligne et sur les réseaux sociaux.

Le thème choisi cette année, « Les jeunes face au racisme », met en lumière une réalité souvent évoquée mais encore trop peu prise en compte. Comme l'a souligné Stéphane Ganzer, Chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport, présent à cet événement : « Le racisme est un problème d'adulte que les jeunes doivent gérer. » Phrase qui résume avec justesse les enjeux de cette campagne.

Dans ce contexte, les élèves du CO de Vouvry se sont fortement impliqués dans cette semaine de sensibilisation. Ils ont notamment visionné le documentaire *The Ordinary Swiss*, un film d'une vingtaine de minutes donnant la parole à neuf jeunes Suissesses de deuxième génération, principalement musulmanes, vivant à Sion. Le documentaire aborde leur rapport à l'identité, leur place dans l'espace public ainsi que les effets du racisme et de l'invisibilisation dans leur quotidien. Cette projection a été suivie d'un temps d'échange autour de deux thématiques centrales : ce qui contribue au sentiment d'être Suisse et les expériences personnelles liées au racisme.

Les élèves de 11 CO ont également participé à un projet musical original, encadré par Alexandre Cellier, musicien, en collaboration avec leurs enseignant-e-s



et d'autres artistes. À travers l'adaptation de chansons, dont *Armstrong*, ils ont travaillé sur des messages liés à l'égalité et au respect. Ce projet sera présenté lors de la remise des diplômes le 25 juin 2026.

... et les adultes aussi

En parallèle des activités destinées aux jeunes, des moments d'échange ont également été proposés aux adultes. Par exemple, le Café-rencontre du 11 mars a été consacré aux discriminations, avec la projection de capsules au sujet des intersectionnalités (étude des formes d'oppression et de discrimination, non pas séparément, mais à travers les liens qui se nouent entre elles). Après chaque vidéo, les personnes qui le souhaitaient ont pu partager leur vécu en matière de racisme, de xénophobie ou d'islamophobie, ainsi que les défis d'intégration auxquels elles sont confrontées.

La conférence de presse du 17 mars a réuni plusieurs personnalités engagées dans les questions d'intégration et de cohésion sociale, parmi lesquelles Stéphane Ganzer, Sandra Tiano (Cheffe du Service de la population et des migrations), Valérie Bressoud Guérin (Vice-Présidente de l'ACHL et Présidente de la Commune de Vionnaz), ainsi qu'Émilie Cornut (Conseillère communale en charge de l'intégration à la Commune de Vionnaz).

Plusieurs représentant-e-s du Bureau cantonal de l'intégration, ainsi que de nombreux-ses Conseiller-ère-s municipaux-ales, se sont également déplacé-e-s pour assister à l'événement. L'après-midi s'est poursuivie à Vionnaz avec l'Assemblée des délégué-e-s à l'intégration, après un moment convivial autour d'un repas à l'Auberge de l'Étoile.

À travers cette édition 2026, la Semaine d'actions contre le racisme confirme son rôle essentiel dans la sensibilisation et le dialogue intergénérationnel. En donnant la parole aux jeunes et en favorisant les échanges entre citoyen-ne-s, elle contribue à construire une société plus inclusive, consciente des défis à relever et résolument tournée vers le respect et l'égalité.

SACR

Chaque année, des actions de sensibilisation contre les discriminations raciales sont organisées la semaine du 21 mars, date de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, mise sur pied par l'ONU. Dans ce cadre, depuis 2010, le canton du Valais se mobilise à l'occasion de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR).